UNIVERSITÉ TOULOUSE III PAUL SABATIER

Université de Toulouse

Dossier d'auto-évaluation de l'IUT de Tarbes.

Conseil d'administration du 8 juillet 2019

Délibération 2019/07/CA-068

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent le dossier d'auto-évaluation de l'IUT de Tarbes – vague contractuelle 2021 (document joint).

Toulouse, le 8 juillet 2019
Le Président,

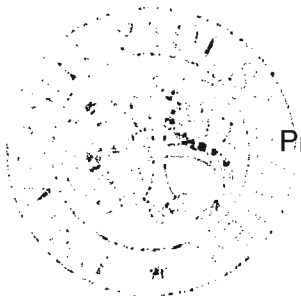

Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 36 Nombre de membres présents ou représentés : 25	Nombre de voix favorables : 25 Nombre de voix défavorables : 0 Nombre d'abstentions : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

Université Toulouse III - Paul Sabatier
118 route de Narbonne
31062 Toulouse cedex 9
www.univ-tlse3.fr

Académie : Toulouse
Université : Toulouse III- Paul Sabatier
IUT : Tarbes

Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche

Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle

Évaluation
des instituts universitaires de technologie
et
des diplômes universitaires de technologie

- vague contractuelle 2021 –
-A-

« Partie IUT »

IUT : TARBES

Université : Toulouse III Paul Sabatier

Académie : Toulouse

Version 09

Académie : Toulouse
Université : Toulouse III- Paul Sabatier
IUT : Tarbes

Sommaire

Partie 1 : Suites de la précédente évaluation et évolution de la stratégie de l'IUT sur les cinq dernières années 4

Partie 2 : Etat des lieux de l'environnement des diplômes (positionnement, missions, gouvernance et pilotage) 5

1. Positionnement 5
2. Missions 13
3. Gouvernance et pilotage 15
   a. Gouvernance : capacité à piloter, animer, impulser (cohérence et application de l'arrêté 2005) 15
   b. Capacité à gérer les ressources humaines 17
   c. Capacité à mobiliser des ressources et gérer un budget 18

Partie 3 : La stratégie à venir, les projets, la pratique d'amélioration continue et les perspectives de l'IUT 20

Page des visas et signatures : dernière page

Version 09

Académie : Toulouse
Université : Toulouse III- Paul Sabatier
IUT : Tarbes

La nouvelle forme du dossier d'auto-évaluation (partie rédactionnelle) s'articule avec la nouvelle forme de l'auto-évaluation quantitative.

Ce dossier a pour objectif de décrire l'environnement des formations portées par l'IUT et d'apprécier la capacité des équipes à s'autoévaluer.

Le dossier se veut plus analytique et prospectif que descriptif (les indicateurs quantitatifs peuvent suffire à éclairer, hors quelques éléments spécifiques, les évaluateur.rice.s).

Le dossier se limitera à 20 pages (hors parties relatives aux départements et hors page des signatures).

Le dossier d'auto-évaluation de l'IUT se décline en 3 parties :
- *Les suites de la précédente évaluation et l'évolution de la stratégie de l'IUT sur les cinq dernières années ;*
- *L'état des lieux de l'environnement des diplômes (positionnement, missions, gouvernance et pilotage) ;*
- *La stratégie à venir, les projets, la pratique d'amélioration continue et les perspectives de l'IUT.*

Directeur de l'IUT :
Jean-Yves Chambrin, agrégé

Date de prise de fonction : 12/05/2019

Mandat : ☒1er ▢ 2d

Adresse : 1 rue Lautréamont, 65000 Tarbes

Téléphone : 05 62 44 42 02

Télécopie :

Adresse électronique : directeur@iut-tarbes.fr

Site web : http://www.iut-tarbes.fr

Président du conseil de l'IUT :
Antoine Nunes
Chef d'entreprise, Président de la Fédération française du bâtiment et des travaux publics des Hautes-Pyrénées

Version 09

Académie : Toulouse
Université : Toulouse III- Paul Sabatier
IUT : Tarbes

Partie 1 : Suites de la précédente évaluation et évolution de la stratégie de l'IUT sur les cinq dernières années

À partir de la fiche de synthèse de la dernière évaluation et de l'auto-évaluation précédente, présenter un bilan de la période écoulée (projet initial, modifications majeures, prise en compte des préconisations...).

Le rapport de synthèse de la dernière évaluation, relevait un certain nombre de points faibles et de recommandations que nous reprenons ci-après :

- Absence d'un réel BPI : La situation n'a pas évolué puisque les ressources de la formation continue et alternance alimentent toujours une unité budgétaire de l'université avec toutefois une partie reversée sur le budget de l'IUT sous forme de virement.
- Un taux d'encadrement enseignant et BIATSS qui reste faible : La situation s'est dégradée à l'échelle de l'université par l'adoption d'un plan de développement sur 3 ans qui a impacté fortement les campagnes d'emploi 2017-2018-2019. Ce plan a permis à l'université de revenir à l'équilibre sur le budget 2019. L'IUT n'a pas totalement été épargné par les gels de postes, néanmoins l'université a proposé un mode de fonctionnement avec comme contrainte un plafond de masse salariale « objectif » chaque année qui laisse à l'IUT une relative autonomie sur l'orientation des campagnes d'emploi. Par ailleurs l'université a respecté son engagement d'évolution de masse salariale pour prise en compte du nouveau département GCCD
- Problématique des immobilisations lourdes : nouveaux moyens par augmentation de nos ressources propres, SRESRI
- Création d'un département Génie civil dans des conditions acrobatiques : courrier à la présidente CCN qui relevait un certain nombre d'inexactitudes (voir annexe 2)
- Dispositif d'évaluation des formations : cela a été mis en place depuis.
- UPPA : pas de rapprochement administratif du fait de deux régions différentes ; par contre collaboration de fait à travers le CUTP, formations co-accréditées et l'IUT héberge un laboratoire de l'UPPA, mutualisation sur des formations autour de l'innovation pédagogique
- Demande locale de bac +2 : l'IUT a développé ses participations dans des dispositifs d'innovation locale : campus des métiers, tiers lieux, french-Tech, mêlée Adour, entreprenariat, conseil de développement économique
- Problématique de maintien de l'immobilier, cas des tuiles : L'université prévoit une enveloppe de 900k€ pour la rénovation des toitures dès 2020 dans le cadre du schéma pluriannuel de stratégie immobilière. Elle lance une étude dès 2019 sur un projet de tuiles photovoltaïques.

En conclusion l'ouverture du département GCCD en phase de démarrage lors de la dernière évaluation et qui apparaissait comme un élément fragilisant la structure est à ce jour abouti : démarrage de la construction des locaux juin 2019, recrutement de personnels, attractivité et taux de réussite remarquable…

version 0

Académie : Toulouse
Université : Toulouse III- Paul Sabatier
IUT : Tarbes

Partie 2 : Etat des lieux de l'environnement des diplômes (positionnement, missions, gouvernance et pilotage)

Le rapport d'auto évaluation de l'IUT de Tarbes est rédigé « en cohérence avec le dialogue de gestion et les grandes orientations budgétaires de l'établissement ». En effet, à compter de 2016 et de la mise en place de la nouvelle équipe du Président Jean-Pierre Vinel, plusieurs éléments majeurs sont venus bouleverser le paysage politique, administratif et budgétaire de notre université.

La situation de l'université a conduit à la mise en place, parallèlement au Contrat Quinquennal, d'un **Pacte de développement** adopté par le Conseil d'administration de l'UT3 en septembre 2016 qui précise la feuille de route financière de l'établissement sur la durée du Contrat Quinquennal, l'objectif principal étant un retour à l'équilibre financier dès 2018, et pérenne jusqu'en 2020, et au-delà. Il fait état d'un nécessaire **contrôle de la masse salariale** et **l'augmentation programmée de nos moyens par de nouvelles ressources propres**.

Au-delà du redressement financier, l'université s'est engagée dans une nécessaire réflexion sur son organisation interne. Nos constats ont été confortés par la **mission de l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR)** au cours de l'année 2016 d'une part, et le **Contrôle des comptes et de la gestion de l'université Toulouse III-Paul Sabatier** (période 2011-2015) effectué par la Cour des Comptes en 2017, d'autre part. Faisant suite à la mission de l'IGAENR, une **cartographie économique des activités** de l'UT3 a été réalisée, qui met en lumière la façon dont la dotation d'Etat abonde les grands domaines formation, recherche et patrimoine. Les rapports de ces deux institutions font état d'un certain nombre de dysfonctionnements concernant notre organisation administrative.

1. Positionnement

a. Stratégie de l'IUT

Durant ces cinq dernières années l'IUT s'est attaché à renforcer les relations avec les entreprises. Cela s'est traduit par la mise en place d'un service dédié, déjà évoqué lors de la dernière évaluation, et d'une direction adjointe. Le service compte aujourd'hui 3 ETP. Ce pôle entreprise avait pour ambition :

- de qualifier une base de données des entreprises et des contacts au sein de ces entreprises pour l'ensemble des départements,
- de traiter administrativement les différents types de contrats FLV, alternance,…
- de soutenir et d'inciter les responsables de formations dans le développement de la Formation continue et alternance
- de gérer le budget FCA attribué aux formations
- d'être l'interface avec la MFCA de l'université
- de travailler directement avec les CFA, les branches professionnelles,…
- de représenter l'IUT au niveau national
- d'assurer la collecte de la TA

Ce dispositif a été mis en œuvre sur l'ensemble des points. Les résultats obtenus sont remarquables comme indiqué dans les diagrammes ci-dessous.

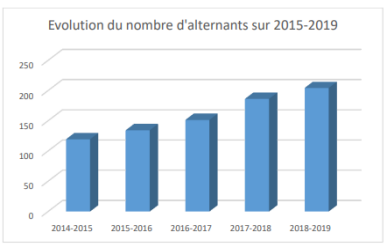

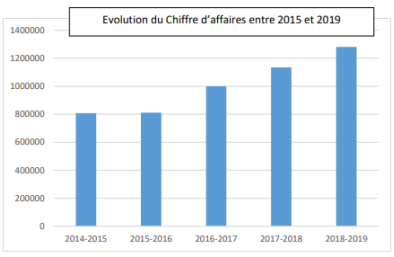

Au-delà du travail effectué au niveau de la formation continue et alternance nous avons également revu les contrats de type AOT et mené des actions spécifiques pour la collecte de la TA. Cela se traduit par une augmentation des ressources propres hors FCA jusqu'en 2017.

Version 09

Académie : Toulouse
Université : Toulouse III- Paul Sabatier
IUT : Tarbes

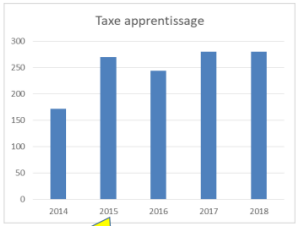

Par ailleurs, l'IUT se positionne sur un certain nombre de dispositifs généralement initiés par le Conseil régional d'Occitanie et, avec l'aide du bloc local, arrive à dégager les ressources financières pour monter des projets. Parmi ces dispositifs on retrouve :
Le FSE (fonds européens mais gérés par la Région, 700k€ d'apport extérieur en 4 ans), programme pédagogique innovant des IUT (900k€ d'apport extérieur en 3 ans), cofinancement de thèses (375k€ d'apports extérieurs en 5 ans),…

La situation géographique de l'IUT contraint ce dernier à mener une action spécifique favorisant l'émergence d'activités de recherche locales afin de permettre aux enseignants chercheurs de l'IUT de développer leur activité et d'envisager une évolution de carrière de niveau correct. Au delà de la mise à disposition de locaux, l'IUT attribue un budget de 9000€ par an au Conseil Recherche pour le financement de stages de Master et le paiement des frais de mission des doctorants. Il contribue également au cofinancement de thèses à hauteur de 9000€ par an. L'IUT a engagé une action auprès des directeurs de laboratoires pour intégrer cette dimension locale dés la définition des fiches de postes lors des recrutements, apportant ainsi de la cohérence entre les EC d'un même laboratoire sur le site. Cette démarche a permis :

- le développement d'une équipe locale en génie mécanique avec une évolution sensible de l'activité depuis 2013

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
Nb EC	7	7	7	6	6	
Nb ATER	0	0	0	0	0,5	
Nb Doctorants	7	8	10	8	6	
Nb MR2	1	1	0	2	1	
Publications	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Publis internat.	5	3	3	11	7	3
Conf. avec actes	7	3	5	11	8	1

Tableau 1 Chiffres clefs équipe ICA

- l'émergence d'une équipe locale autour des agro matériaux pour le génie civil

LMDC	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Nb EC	1	1	1	2	3
Nb ATER	1	1	1	0	0.5
Nb doctorants	0	0	1	2	5
Publis internat.	0	0	1	0	3 soumises
Conf internat.	0	1	1	1	7
Conf nat	0	0	1	2	0

Tableau 2 Chiffres clefs équipe LMDC

- les prémices d'une équipe autour de la réalité virtuelle qui se structure actuellement.

La problématique des chercheurs isolés reste entière. C'est un point qui a été porté dans le contrat d'objectifs et de moyens signé avec l'université. Par ailleurs l'ensemble des établissements présents sur le site de Tarbes (ENIT, UT2J, UPPA, UT3) ont créé une structure fédérative de recherche (SYRIUS) destinée à favoriser la pluridisciplinarité et l'émergence de collaborations entre établissements.

Version 0

Académie : Toulouse
Université : Toulouse III- Paul Sabatier
IUT : Tarbes

Avec le démarrage du département Génie civil en 2014, l'IUT a vu son offre de formation se développer de manière significative. Ce département est bien positionné dans l'environnement des formations sur le territoire et le nombre de candidatures augmente chaque année. L'arrivée du bâtiment correspondant en 2020 permettra d'augmenter les effectifs de 1 ou 2 groupes conformément au plan initial.
Des projets de création de deux licences professionnelles en MMI et en GCCD, sont à l'étude mais souffrent actuellement de l'incertitude autour de l'évolution du DUT.

Même si, par manque de ressources humaines, l'augmentation des capacités d'accueil ne constitue pas une finalité en soit dans la stratégie mise en place par l'IUT, on constate une évolution depuis la dernière évaluation : 1363 étudiants lors de la dernière évaluation ; 1537 étudiants en janvier 2019. Celle-ci est due, au-delà de l'ouverture du département GCCD, au développement de la formation continue et alternance. Toutes nos formations proposent désormais un parcours en alternance.

Au niveau de la vie étudiante plusieurs actions ont été menées dans le domaine de l'accompagnement sanitaire et social des étudiants :

- mise en place d'une épicerie sociale en association avec le secours populaire dans l'enceinte de l'IUT (aujourd'hui cette activité a été relocalisée au CROUS afin d'en faire bénéficier l'ensemble des étudiants du site)
- Création d'emplois étudiants d'intérêts généraux sur critères sociaux avec horaires aménagés pour ne pas impacter leurs études.
- Organisation d'actions de prévention à l'échelle de l'IUT (Alcool, addiction, prévention routière,…)
- Organisation d'actions de sensibilisation au développement durable (mise en place d'une chargée de mission)
- Formation enseignants et BIATSS à la détection des risques de suicide (+++ intitulé exact, organisme, nombre de personnes formées, année)
- Structuration à l'échelle du site tarbais de la réponse en termes de médecine préventive, curative,… La démarche est actuellement pilotée par l'ARS avec le concours de l'UFTMIP, du SIMPPS, CPAM, CHU de Bigorre, la préfecture des Hautes-Pyrénées, MDA65, CASA65, ANPAA65, CROUS, UPPA, UFT, CUTP et avec l'IUT et l'ENIT en fer de lance. L'IUT a également fait une démarche auprès de l'ordre des médecins pour essayer d'apporter une solution aux étudiants qui n'ont pas de médecin traitant sur Tarbes (désert médical)
- Mise à disposition de nombreuses possibilités d'activités sportives, un enseignant dédié. La liste des activités sportives proposées en début d'année à nos étudiants est listée en annexe 3.

Dans un contexte difficile au niveau de l'université avec des campagnes d'emplois réduites voire nulles pour certaines composantes, l'IUT a montré sa capacité à maitriser sa masse salariale par un travail d'anticipation et de gestion de ses projections d'évolutions de la masse salariale tout au long de l'année. Malgré un taux d'encadrement extrêmement faible, les choix politiques ont conduit à mobiliser une partie de la masse salariale vers les Biatss : titularisation de personnel administratif et technique, repyramidage d'emploi (transformation d'adjoints en Tech) sauvadéisation d'un emploi, CDIsation en cours de deux agents. Devant la difficulté d'évolution de carrière pour nos agents, avec un faible nombre de places dans l'enseignement supérieur à Tarbes, nous avons sciemment opté pour des modes de recrutement qui permettaient à nos agents de passer des concours et d'accéder ainsi à la catégorie supérieure.
Pour la partie enseignement, le taux d'encadrement s'est globalement dégradé comme l'ensemble des composantes de l'université. Malgré tout l'université a réévalué la masse salariale de l'IUT pour prendre en compte le nouveau département GCCD et a ainsi tenu ses engagements pour la première phase de développement. Nous avons fait appel au FSE pour respecter les objectifs de masse salariale annuels, en différant certains recrutements GCCD.

Version 09

Une action a également été conduite pour pallier aux effets induits par l'éloignement géographique sur la médecine préventive des personnels. Nous avons recherché et trouvé des partenaires locaux puis négocié avec l'université pour une prise en charge des visites et des suivis par ce partenaire.
Au niveau du service culturel et action sociale, l'IUT et les sites hors Toulouse n'étaient pas représentés dans les instances toulousaines. Les conséquences de cette situation se traduisaient par des actions inadaptées et une information inégale au sein de l'IUT. Une action a été mise en place pour, d'une part être représenté (3 sièges sur 24 au SCAS de l'université), d'autre part créer une association du personnel.

Au niveau de la pédagogie, un travail important avait été mené avant la dernière évaluation sur l'utilisation des TICE. La plateforme Moodle est aujourd'hui bien implantée au sein de l'établissement (plus de 400 cours et une utilisation systématique de tous les étudiants de l'IUT). Durant ces cinq dernières années, nous avons eu quelques expériences dans la création de MOOC et SPOC. Nous nous équipons en 2019 avec du matériel nous permettant de réaliser des cours en autonomie, nous nous appuyons également sur la cellule mise en place à l'université pour la formation de nos enseignants. Nous avons également organisé des formations sur l'apprentissage par problème en s'appuyant sur l'université de Louvain et en y associant nos collègues de l'UPPA de l'ENIT et de lycée (26 enseignants de l'IUT formés sur 2 sessions entre janvier et juillet 2017 avec une mise en œuvre dès la rentrée 2017 en GEA, TC, GMP, GEII). Nous avons également équipé l'IUT de 5 salles de pédagogie active (une par département).
Nous continuons sur cette dynamique en transformant deux salles de travaux pratiques d'informatiques en salles informatiques collaboratives.
Des outils tes que Voltaire et les « serious games » font aussi partie du paysage pédagogique de l'IUT.
Enfin au niveau des relations internationales, les données sont présentées en annexe 6. On peut constater une mobilité sortante en progression constante depuis 2014. La mobilité entrante stagne jusqu'en 2018 et connait une baisse cette année. Certains groupes ou formations s'orientent vers l'alternance intégrale ce qui rend plus difficile l'accès aux étudiants étrangers.
Il faut noter également que l'IUT porte une action significative dans l'organisation du CLES 1 en anglais ou en espagnol avec une participation importante des étudiants.
Enfin l'IUT est centre DU PFST. Malgré un taux de réussite (le plus important des centres au niveau national) il connait des difficultés liées à la baisse des recrutements d'étudiants Chinois au niveau de l'ADIUT.

b. Capacité à représenter l'IUT et développer des partenariats (internes ou externes)

Sur le site de Tarbes, en dehors de l'IUT, deux composantes de l'UT3 sont représentées : l'OMP et la FSI avec les formations Licence PCAM et Master EMPMO. En ce qui concerne les formations, l'IUT assure un soutien logistique à travers nos services scolarité, informatique et bibliothèque. Avec l'OMP qui dispose d'un bâtiment, nous travaillons sur des formes d'optimisation et de mutualisation des moyens. Nous avons également, avec ces deux composantes, des collaborations recherche qui ont été initiées. Le responsable de site de l'OMP est invité permanent à la Commission Recherche de l'IUT.
Par ailleurs, tous les établissements représentés sur le site ont constitué une association (le CUTP) qui a vocation à créer du lien, à organiser certaines actions (JPO, salons,…), à mutualiser,… Les membres fondateurs sont : UT3, UT2J, UPPA, INPT, ENIT, UFT. Les structures qui ont vocation à proposer des formations dans le supérieur constituent les membres associés, on y retrouve l'IUT, l'ESPE, l'IFSI, les lycées,…L'IUT qui, avec ses 1500 étudiants, représente la plus grosse structure ESR du site, joue un rôle important dans l'association. Cette spécificité que constitue le CUTP favorise les échanges et les collaborations avec tous les acteurs locaux :

- Collaborations recherche avec l'UPPA (LaTep), l'ENIT (LGP), Agromat(LCA)
- Hébergement du LaTep dans les futurs locaux GCCD
- Mise à disposition de locaux pour installation de nos équipements techniques GCCD en attendant le bâtiment : ENIT, Lycée Sixte Vignon, Lycée Lautréamont

Version 0

- Mutualisation de structures ; Gymnase avec l'ENIT, CRElaM avec l'IFSI
- Représentations croisées dans les instances ENIT-IUT
- Mutualisation de plateaux techniques avec les lycées
- Co-construction de formations avec les lycées

Le partenariat avec l'UFT est également très important. La structuration de l'UFT avec un département « Réseau des sites universitaires » nous permet d'être acteur dans la déclinaison, sur le site, des dispositifs proposés par l'UFT, dans les domaines de la recherche, de la vie étudiante, des relations internationales mais également dans la relation avec les autres sites universitaires (réseau des animateurs de sites universitaires). Par ailleurs l'IUT est représenté dans le CAC de l'UFT.

Dans le cadre de la convention signée entre l'ARIUT Midi Pyrénées et le rectorat nous organisons un certain nombre de manifestations à l'IUT :

- Conférences Infosup
- Rencontres territoriales
- Information élèves de 1ères technologiques
- Immersions croisées des enseignants
- Immersions des lycéens

L'IUT a participé à l'écriture des dossiers de création et est membre de deux campus des métiers et des qualifications « transition énergétique » sur le site de Tarbes et « Tourisme pyrénéen » qui couvre la chaine des Pyrénées.
Un partenariat important existe également avec le CROUS par rapport d'une part à l'hébergement de nos étudiants étrangers via Campus France, d'autre part par la mise à disposition d'une salle « maison de la vie étudiante ».
A travers le pole entreprise, l'IUT est en relation étroite avec la Branche de la Métallurgie et le CFAI. Ceci permet un certain nombre de partenariats : faire intervenir une personne du CFAI Adour pour proposer leurs formations en alternance aux étudiants en difficulté ou mal orientés, en fin de S1. Les étudiants de certaines formations de l'IUT ont pu suivre des démonstrations ou des conférences sur du matériel de pointe disponible au CFAI.
De même, l'IUT est en relation étroite avec les chambres consulaires : la CCI pour l'entrepreneuriat avec plusieurs projets conduits en commun, la CMA avec laquelle des pistes de collaborations ont été étudiées (formation des collaboratrices de chef d'entreprise)
Nous avons également un officier référent à la préfecture avec qui nous traitons les aspects sécurité – sûreté, lors de l'organisation des JPO en particulier.

Par l'intermédiaire du Pôle Entreprises, l'IUT a mis en place des relations avec les syndicats patronaux (MEDEF, CPME). Ceci a permis d'organiser une manifestation à destination des entreprises du bassin de l'Adour afin de leur présenter la réforme et d'accroitre le nombre d'alternants à l'IUT.
En ce qui concerne les étudiants entrepreneurs l'IUT est moteur, à l'échelle du site universitaire, dans l'accompagnement de ces étudiants. Un travail en collaboration avec l'ENIT et l'agglo TLP a été mené afin d'organiser des formations spécifiques et des actions de soutien. Ces actions s'effectuent en s'appuyant sur des dispositifs proposés par l'UFT (certaines conférences en visio par exemple). Ce travail conjoint a permis la mise en place, par la communauté d'agglo, d'un tiers-lieu destiné aux étudiants entrepreneurs du site et par la signature d'un consortium (STEP) composé de : CUTP, UFT, CA TLP, AD'OCC, IUT, BIC CRESCENDO, Initiative Pyrénées, Réseau entreprendre Adour et CCI Tarbes et Hautes Pyrénées. Dans le cadre de ce projet, les parties ont pour objectif de :

- développer une méthodologie de travail et d'accompagnement,
- déployer des outils et services autour de la thématique des étudiants-entrepreneurs sur le pôle universitaire de Tarbes Pyrénées,
- coordonner leurs actions dans un objectif de parcours intégré.

En amont du dispositif, l'IUT organise pour ses étudiants un jeu de création d'entreprise virtuelle « CrEVaventure » (CEV) avec la participation de 5 départements et licences professionnelles (soit 295 étudiants en 2018 et 335 en 2019).

Version 09

Enfin l'IUT est habituellement très largement représenté aux Entrepreneuriales Adour. Le campus tarbais s'est particulièrement mobilisé depuis 2015 et alimente peu à peu la majorité des équipes du concours.

L'intégration de l'IUT dans le Projet de Territoire et la French Tech Hautes-Pyrénées nous permet aujourd'hui de bénéficier du soutien d'un ensemble de partenaires et d'acteurs pour son développement. Cela nous assure, notamment, la proximité avec de nombreuses start-up et PME qui pourront bénéficier des retombées des nouvelles compétences et des nouveaux matériels de l'IUT. La mise en réseau de tous les acteurs participe à la requalification du territoire haut-pyrénéen. Ce projet collectif renforce le rééquilibrage du territoire bigourdan dans un contexte de métropolisation.
L'animation du Fablab IUT est assurée dans le cadre d'une collaboration avec le BIC Crescendo (pépinière d'entreprises) qui permet à nos étudiants d'accéder également au matériel plus conséquent du Fablab de la pépinière.

Les collectivités territoriales sont très largement impliquées dans le développement de l'IUT. La région a une politique volontariste vers les sites hors Toulouse et Montpellier, à travers des appels à projets spécifiques, par exemple des cofinancements de thèse à hauteur de 70-80% sur les sites contre 50% à Toulouse. Cette impulsion est importante dans le développement de la recherche mais elle nous permet également d'aller chercher des compléments de financement auprès de nos partenaires locaux. De la même manière, elle a mis en place un appel à projet spécifique pour les IUT autour de la pédagogie innovante par le numérique et dans le cadre du SRESRI. Pour l'IUT, sur les trois années d'expérimentation du dispositif (2017-2018-2019), cela représente 1.2M€ avec un apport extérieur de 75% (Région, Département, Agglo et Ville de Tarbes).
La région a également la maitrise d'ouvrage du nouveau bâtiment GCCD dont le financement (11M€) est réparti de la manière suivante : Etat 15 %, Région 30 %, Bloc local 15 %, FEDER 40 %
L'IUT participe largement à la vie du territoire, il est représenté dans le conseil de développement économique de l'agglo et est consulté sur un certain nombre de projets (Territoire et industrie, Univerciel, Tiers lieu, transports urbain, …).
Par ailleurs le directeur de l'IUT représente l'ensemble des établissements universitaires du site à l'ASRESRO. Cette assemblée, qui se réunit une fois par an, est composée pour chaque site de deux animateurs : un animateur universitaire (voir annexe 4) et un animateur qui représente les collectivités.

ADIUT

Depuis 2014, l'IUT s'est efforcé de maintenir une participation constante aux ADIUT et s'implique plus particulièrement dans les programmes tels que la Formation Continue et alternance (le directeur adjoint chargé de la FCA est actuellement copilote de la commission nationale FCA de l'ADIUT), les relations internationales (missions au Gabon, au Maroc, au Mexique, en Chine,…) et dans le cadre des DU PFST.

Au niveau des programmes pédagogiques, l'IUT s'est également investi dans le groupe de travail qui travaille sur les blocs de compétences.

Enfin, il fait partie avec deux de ses départements, des IUTs qui ont expérimenté le parcours Licence en IUT (1 groupe TP en GMP pendant 2 ans et 2 étudiants de MMI sur 1 année).

L'IUT participe régulièrement à l'ABIUT à travers sa responsable du centre de documentation et a repris depuis peu sa collaboration au niveau de l'ACSADIUT.

UNPIUT

Le président du Conseil d'IUT est très disponible et très actif dans les événements qui jalonnent la vie de l'IUT.

ACD

Version

L'IUT cotise aux 6 ACD correspondant à ses départements. Les chefs de départements participent activement aux différentes ACD. De 2013 à 2018 le chef de département MMI était PACD.

L'ARIUT Midi-Pyrénées

En 2005, les cinq IUT de Midi-Pyrénées, implantés dans 7 villes de notre région, se sont regroupés au sein de **l'Assemblée Régionale des IUT de Midi-Pyrénées.** La création de cette association est venue formaliser le travail commun réalisé par les cinq IUT autour de la communication (plaquette commune, stand INFOSUP unique, campagne de presse, etc.) ou encore de la gestion des candidatures (portail internet régional, logiciel commun de candidatures des Licences professionnelles). L'association avait également pour objectif de donner à nos interlocuteurs communs (notamment le Rectorat, le Conseil Régional, les organisations professionnelles) une structure unique susceptible de fédérer le dialogue.

Depuis 2005, l'activité déployée par les cinq IUT au sein de l'ARIUT n'a eu de cesse de se développer. Les cinq IUT ont ainsi mis en commun leurs compétences pour développer des actions communes et concrètes visant notamment à favoriser l'accueil de tous les publics et améliorer la réussite des étudiants (analyse du recrutement des bacheliers technologiques, actions de communication, concertation sur l'évolution de l'offre de formation, création de LP multi-sites, organisation des Journées pédagogiques annuelles de l'ARIUT, développement des TICE, des relations internationales, formation continue des enseignants, mutualisation des bonnes pratiques pédagogiques, etc.).

Au fil des années, l'ARIUT est devenue un interlocuteur reconnu, force de propositions dans les différents projets portés par les acteurs académiques et régionaux. Ainsi, l'ARIUT a activement participé à la réflexion de la région sur le PRDF en 2006 et sur les SRESRI en 2011 et 2016. L'ARIUT a aussi animé le groupe de travail du PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur qui préfigurait la COMUE) sur les licences professionnelles en 2009 et, après avoir élaboré une contribution à la définition de l'IDEX2 (2010), a coanimé avec le PRES (2012) un groupe de travail sur l'avenir des IUT au sein de la future université de Toulouse-Midi-Pyrénées. L'ARIUT a également initié en 2012 une convention avec le rectorat sur « la promotion de la voie technologique et la réussite de tous les publics », convention renouvelée à deux reprises avec les recteurs successifs qui a contribué à une politique concertée entre les IUT et le rectorat, notamment sur la question de l'accueil des bacheliers technologiques.

En 2012, l'ARIUT Midi-Pyrénées a souhaité franchir une étape supplémentaire et élargir sa représentation en intégrant à ses travaux des représentants des personnels et étudiants de chacun des sites des IUT de Midi-Pyrénées et des représentants des organisations institutionnelles et professionnelles. A cette fin, l'ARIUT a créé en son sein un **Conseil d'Orientation** qui se réunit désormais tous les ans.

L'institut fédératif des IUT de l'université de Toulouse

Créé en 2015, l'institut fédératif des IUT visait à identifier la coopération des IUT au sein de l'université fédérale de Toulouse en cours de construction. Il représente donc en quelque sorte une projection institutionnelle de l'ARIUT. Via l'institut fédératif, les IUT sont reconnus comme un « pôle transverse de formation » de l'université fédérale de Toulouse représenté par quatre membres dans son Conseil Académique.

Le consortium des IUT d'Occitanie

Enfin en 2016, les ARIUT Languedoc Roussillon et Midi-Pyrénées ont créé un consortium dénommé « Assemblée Régionale des IUT d'Occitanie » qui représente les 14 sites d'IUT accueillant 14000 étudiants dans la nouvelle grande région. Ce consortium permet aux IUT de dégager des politiques et des actions communes. Très concrètement, au-delà d'une concertation nouvelle (le consortium se réunit au moins une fois par an) favorisant la convergence des politiques, il a permis par exemple :

- de coordonner certains supports de communication,
- d'élargir les Journées pédagogiques annuelles à l'ensemble de l'Occitanie,

Version 0

- de produire en 2016 une contribution commune au Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation et de faire émerger une mesure spécifique de soutien de la nouvelle région aux 14 sites d'IUT (1,4M€ annuel de financements de projets pédagogiques innovants pour lesquels tous les sites d'IUT se coordonnent annuellement),
- d'organiser des actions communes comme le premier colloque sur la professionnalisation dans les IUT d'Occitanie en 2016 ou encore en 2019 les journées des pédagogies innovantes en présence de la présidente de Région et des rectrices des deux académies.

Relations Internationales

Le développement des Relations Internationales amorcé dans la période 2007-2014 s'est poursuivi : les indicateurs généraux de 2014 à 2019 nous montrent en effet une augmentation de la mobilité étudiante sortante de semestre et en DUETE (deux à trois fois plus importante). Le nombre de conventions actives avec des établissements étrangers a également augmenté de 50%. La mobilité entrante est stable ainsi que la mobilité sortante de stage. Elles concernent des effectifs moins importants.
Les actions des Relations Internationales de Tarbes se font également en collaboration avec le service des Relations Internationales de l'Université Paul Sabatier en particulier pour la préparation des dossiers de mobilité entrante et sortante, l'attribution de bourses (bourses Mesr, bourses Région Occitanie, et bourses Erasmus) mais aussi pour la rédaction des « bilateral agreements » Erasmus ou des accords-cadres inter-établissements.
Le CreLaM, Centre de Ressources en Langues Mutualisé est le lieu de diffusion et d'échanges autour de l'enseignement des langues étrangères (Anglais, Espagnol, Allemand, Italien, Chinois (2019) et FLE) et offre des activités qui favorisent le tissage de liens interculturels (ateliers culturels). Deux types de certifications en langue sont proposées : une certification gratuite : le CLES, Certification en Langue pour l'Enseignement Supérieur, niveau CECRL B1 (à Tarbes) et le CLES B2 (à Toulouse) principalement en anglais et en espagnol, et prochainement en FLE (Français langue Étrangère). Une certification en anglais payante à tarif négocié pour les étudiants de l'iut est également proposée : le TOEIC, Test of English for International Communication, pour une certification avec équivalences CECRL (de A1 à C1).
Enfin, une association étudiante (WISH, Welcome to the Student House) permet aux étudiants français de rencontrer des étudiants étrangers de l'iut à travers de activités festives, culturelles ou sportives.
En mobilité sortante : En Europe les établissements partenaires sont les Institutes of Technology irlandais dont le fonctionnement est proche des IUT, Athlone Institute of Technology (AIT), KIT Dundalk Institute of Technology, en Ecosse sur les campus de Paisley et Ayr à l'ouest de Glasgow à UWS University of the West of Scotland, en Suède Linnaeus University à Kalmar peut accueillir des étudiants en semestre ou en année, en Roumanie à Iasi, en Espagne nous avons un accord Erasmus avec la partie enseignement technologique de l'université de Saragosse et celle de Malaga. Au Mexique (accords ADIUT). Enfin les étudiants peuvent choisir de partir effectuer leur année au Canada dans les Universités du Québec: UQO Université du Québec en Outaoua, UQTR Université du Québec à Trois-Rivière, UQAM Université du Québec à Montréal et UQC Université du Québec à Chicoutimi. Pour l'Italie, Université du Val d'Aoste.
En mobilité entrante : Certains programmes liés à l'ADIUT permettent à travers des programmes d'accueil tels que Mexprotec avec le Mexique d'avoir des flux réguliers de mobilité entrante (Chine, Gabon, Maroc).
Les étudiants venus à l'iut dans le cadre d'Erasmus sont moins nombreux et arrivent principalement d'Espagne, de Roumanie, d'Italie et de Russie. Tous avec des niveaux de français très hétérogènes, ils bénéficient d'heures de FLE (1h30 par semaine) en plus des cours
Les Projets Internationaux :

- Développer de nouveaux accords et partenariats

Version 0

Académie : Toulouse
Université : Toulouse III- Paul Sabatier
IUT : Tarbes

- S'appuyer sur l'accord-cadre entre l'iut de Tarbes et l'UQAC (Chicoutimi, Canada) qui permet un partenariat direct pour favoriser la mobilité.
- Développer la mobilité en stage
- Attirer davantage d'étudiants entrants, en particulier des étudiants anglophones grâce au projet Community Colleges
- Développer la mobilité des personnels.
- Mieux intégrer les étudiants entrants grâce aux ateliers d'échanges culturels du Crelam
- Étude de l'ouverture d'un DU passerelle pour l'apprentissage du français et l'insertion culturelle, étudiante, professionnelle et citoyenne (type FLAVIC ou DILAMI)

Stages (domaines les plus fréquents : tourisme, marketing, multimédia, énergies renouvelables, électronique…), destinations : Irlande, RU, Espagne, Mexique, Hongrie, Pologne, Vietnam, Chine…

2. Missions

a. Recrutement :

L'IUT a mis en place une politique de recrutement adaptée à son positionnement géographique : ville moyenne éloignée des métropoles régionales, avec un bassin de recrutement à cheval entre deux régions. Ses actions de communication (salons, presse, …) sont doublées, Il organise des journées portes-ouvertes ciblées (tout public, LP, demandeurs d'emploi,…), Il a mis en place des journées d'immersion pour des lycéens de Première et Terminal (voir tableau ci-dessous), il organise des visites de lycées par les étudiants, enfin il participe à toutes les actions définies avec le rectorat dans le cadre de la convention ARIUT – Rectorat.

année universitaire	GCCD	GEA	GEII	GMP	MMI	TC	COGESHT	TOTAL
2013 - 2014		2	0	32	12	2		48
2014 - 2015	2	0	4	45	4	0		55
2015 - 2016	20	3	6	49	4	15		97
2016 - 2017	34	24	19	43	45	28		193
2017 - 2018	68	53	41	77	83	70		392
2018 - 2019	50	48	11	63	60	73	13	318

Figure 1 Evolution mini stages par département et par année

L'IUT fait un vrai effort dans le recrutement de Bac Technologique. Les trois premières années, les actions portées par l'IUT visaient à augmenter le vivier. Depuis 2017 nous essayons également d'en améliorer la qualité. Actuellement les taux affichés et visés dans Parcoursup sont :

	Capacité d'accueil	Total places à pourvoir	Places à pourvoir BTN	% BTn (arrêté rectoral)	% Boursiers du secondaire (arrêté rectoral)
GEA	140	**135**	66	50%	17%
TC	140	**135**	65	48%	14%
GMP	104	**87**	35	40%	11%
GEII	78	**70**	34	49%	17%
GCCD	52	**48**	24	48%	14%
MMI	56	**56**	28	50%	12%

Il a également contractualisé avec l'école d'ingénieurs voisine pour accueillir des Bac techno recrutés par l'ENIT, qui entrent dans un cursus de DUT à l'IUT avec des cours supplémentaires le jeudi à l'ENIT. Après l'obtention du DUT et sous condition d'une moyenne supérieure ou égale à 11, ils intègrent automatiquement le semestre 5 du cycle ingénieur.

Académie : Toulouse
Université : Toulouse III- Paul Sabatier
IUT : Tarbes

Tous les dispositifs, mis en place par l'université, sont accessibles au niveau de l'IUT. Ils permettent d'accueillir les étudiants en situation de handicap à la fois en termes d'organisation mais également en termes d'accessibilité dans les bâtiments.

2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
6	10	11	22	32

3 Etudiants en situation de handicap

Nous avons également mis en place, avec l'université, des dispositifs pour accueillir des sportifs et artistes de haut niveau. Certains étudiants, qui sont engagés dans des clubs locaux sans avoirs le statut SHN, bénéficient de petits aménagements leurs permettant de participer aux entrainements par exemple.

2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
2	11	11	6	7

4 Nombre de sportifs de haut niveau accueillis

Les services scolarité n'ont pas eu à traiter de dossiers étudiants salariés. En revanche les départements sont parfois informés des difficultés financières de certains étudiants dont certains ont en parallèle une activité salariée sans en demander le statut officiellement.

b. Formation et professionnalisation :

L'IUT a mis en place un service dédié à la formation continue et alternance et plus largement à toute la relation avec les entreprises. Le service est constitué de 3 personnes sous la direction d'un directeur adjoint. Il a pour mission :

- La gestion administrative des contrats
- Le soutien aux formations
- La prospection de nouveaux partenariats
- La gestion et la qualification d'un fichier d'entreprises
- La gestion du budget FCA
- La mise en place de formations « clef en main »
- L'organisation de la collecte de la TA

Toutes les formations sont désormais accessibles en alternance. Des réunions régulières entre les responsables de formation pilotées par le pole entreprise permettent de partager les pratiques en termes de FCA. Plus largement, le fichier des entreprises est également alimenté et utilisé pour la recherche de stages dans les formations initiales. Enfin ce service organise, pour l'ensemble de l'IUT, la collecte de la TA.

Les conseils de perfectionnement permettent, dans les licences professionnelles, d'ajuster les contenus pédagogiques à la demande du secteur.

c. Réussite et devenir :

Au delà des dispositifs d'accompagnement dans le cadre de l'ADIUT pour les étudiants étrangers, l'IUT a mis en place une vingtaine d'heures par département pour assurer des cours de soutien pour les étudiants en difficulté.
Durant le premier semestre, pour les étudiants qui se sont trompés d'orientation, nous les accompagnons dans une démarche, généralement avec les lycées, pour les réorienter.
A l'issue du semestre 1, pour les étudiants en difficulté malgré le soutien, on les accompagne dans une démarche de sécurisation de leur avenir dans une nouvelle inscription sur parcours sup et met en place, pour les plus motivés, de nouveaux dispositifs de soutien.
Dans le même esprit nous accueillons, dans nos formations, des étudiants en difficulté dans d'autres formations (Licence, ENIT,….).

Version 09

Académie : Toulouse
Université : Toulouse III- Paul Sabatier
IUT : Tarbes

2017-2018	effectif	taux de pression	Taux de Btn	taux de boursier	FC	Alternant	taux de réussite en 2 ans	taux de réussite en 3 ans	étudiants étrangers
GCCD	102	23,8	50%	43,10%	1	6	77%	79%	2
GMP	209	14,6	46,30%	43,50%	0	5	72%	86%	0
GEA	273	9,4	40,40%	47,30%	1	4	67%	78%	9
MMI	118	7,1	49,20%	67,20%	0	0	89%	89%	3
TC	291	13,4	46,20%	53,80%	0	12	85%	87%	0
GEII	155	8,6	48,80%	48,80%	1	13	61%	75%	10

Tableau 5 chiffres clefs DUT

2017-2018	effectif	taux de pression	Taux de Btn	taux de boursier	FC	Alternant	taux de réussite	étudiants étrangers
CCRSEE	19	3,11	37%	42,11%	1	2	84%	4
COGESHT	41	5,86	36,59%	17,07%	6	17	93%	6
COM2WEB	34	7,61	23,53%	20,59%	3	20	88%	1
CPSI	24	5,18	29,17%	20,83%	0	16	92%	0
ICP	88	3,77	56%	17,05%	1	61	94%	1
IMSC	19	3,5	31,58%	31,58%	1	3	95%	1
M3ER	13	2,14	46,15%	0,00%	0	13	100%	0
MQDE	27	4,32	48,15%	37,04%	2	8	93%	1
SIIC	24	2,32	37,50%	50,00%	0	4	83%	3
STEEER	20	5,5	35,00%	50,00%	0	0	95%	0
STER SE*	23	4,68	39,13%	52,17%	1	7	100%	0

Tableau 6 chiffres clefs LP

3. Gouvernance et pilotage

a. Gouvernance : capacité à piloter, animer, impulser (cohérence et application de l'arrêté 2005)

- Relation intra-IUT : Le conseil d'IUT joue un rôle important dans le fonctionnement de l'IUT. Il délibère sur tous les actes structurants: la construction budgétaire et les budgets rectificatifs, le rapport ordonnateur, la campagne d'emploi, le plafond de masse salariale, les capacités d'accueil, l'évolution des formations, les subventions et les adhésions… Il acte également chaque année la liste des supports de postes de l'IUT. Le président du conseil et les représentants des collectivités territoriales siégeant au conseil, n'ont pas hésité à se mobiliser pour rencontrer le président de l'université à Toulouse et défendre les intérêts de l'IUT.

Pour le pilotage, le directeur a nommé trois directeurs adjoints (chargés respectivement : de la « formation, de la scolarité et de la vie étudiante » ; du « patrimoine, de l'hygiène et de la sécurité du site » ; des « relations entreprises et de la formation continue et alternance »). Une réunion hebdomadaire de l'équipe de direction avec la directrice administrative de composante permet de traiter en dynamique les différentes actions à mener dans les domaines de responsabilité de chaque directeur.

Le conseil de direction se réunit une fois par mois et est l'organe de décision principal. Il arbitre la construction de la campagne d'emploi, la répartition des budgets de

Version 09

fonctionnement, la nature et le montant des investissements. Il statue sur les projets d'évolution et prépare les travaux pour le conseil d'IUT.
Dans le conseil de direction, sont représentés :

- La direction (directeur et directeurs adjoints)
- Les départements à travers les chefs de départements,
- les services administratifs (directrice administrative de composante)
- les personnels Biatss (vice-président de la commission Biatss),
- la recherche (présidente de la commission recherche)
- les licences professionnelles (représentant élu parmi les responsables de licence)

Chaque année se tient un séminaire informatique et un séminaire patrimoine ouverts à l'ensemble du personnel pour évaluer et prioriser les besoins de l'IUT dans ces domaines. L'interclassement avec les projets d'investissements en équipements pédagogiques porté par les départements ou les commissions se fait en conseil de direction.
L'équipe de direction et le conseil de direction s'appuient sur les différentes commissions (commission communication, commission recherche, commission pédagogique, commission Biatss, commission relations internationales) qui se réunissent régulièrement et font remonter les projets d'évolution dans leurs domaines.
Pendant plusieurs années nous avons organisé une réunion hebdomadaire de coordination des chefs de service avec les directeurs adjoints et la directrice administrative de composante. Cette réunion a été jugée peu efficace par les chefs de services et nous sommes revenus à une réunion hebdomadaire de chaque chef de service avec la DAC.
Les secrétaires pédagogiques des départements se réunissent également tous les deux mois pour partager des expériences et échanger des pratiques.

Le directeur de l'IUT est invité permanent des instances de l'université Toulouse III Paul Sabatier (CA, CAC, CS, CFVU). Il siège au conseil des directeurs et doyens de composantes et est membre des comités de pilotage du projet de restructuration des services administratifs de l'université et du projet d'agenda social. Sur le plan politique, les relations avec les deux équipes présidentielles qui se sont succédées sont beaucoup moins tendues et beaucoup plus courtoises qu'elles ne l'ont été par le passé. Néanmoins, le projet PRISSME tend de manière systématique vers une recentralisation des services sur Toulouse et une approche intrusive de l'organisation administrative des deux IUT. Cela reste un point de vigilance important dans les mois à venir.
Sur le plan administratif et technique, les services de l'IUT sont plutôt performants au regard des inducteurs établis dans le cadre de la restructuration. Le turnover est très faible. Même si on peut considérer que les opportunités sont moindres pour les personnel ITRF sur une ville comme Tarbes, le personnel AENES, qui a des possibilités bien plus importantes, ne bouge pas non plus. On peut penser que la taille réduite des équipes rend le travail, plus varié, plus riche et plus valorisant dans une structure à taille humaine. Les services de l'IUT sont en relation avec leurs homologues de l'IUT A et de l'université. Un travail d'homogénéisation des procédures et de formalisation des relations entre services correspondants des deux IUT de manière à alléger le niveau de sollicitation des services centraux de l'université, a été initié. Il visait à répondre à la problématique exprimée par l'université qui a conduit à l'élaboration du projet PRISSME. En dépit de ces actions de mutualisation entre les 2 IUT, effectives et opérationnelles, le projet Prissme, sans doute plus dogmatique, suggère d'autres pistes…

- Pilotage : à travers SIFAC, l'IUT gère l'ensemble des opérations liées à l'exécution budgétaire en dehors de la saisie du budget, du paiement des factures, du paiement des missions et de l'encaissement des recettes. L'outil nous permet de faire un état régulier des différentes Unités budgétaires gérées par l'IUT. Les dialogues de gestion financiers sont programmés à la construction du budget et lors du rapport

Version 0

ordonnateur. Les taux d'exécution du budget ces 4 dernières années (entre 98 et 104%) témoignent de la rigueur budgétaire opérée par les services financiers de l'IUT.
L'ensemble des procédures utilisées dans l'IUT (missions, commandes, organisation d'événements, configuration informatique, utilisation des véhicules,…) sont cartographiées et accessibles à l'ensemble du personnel dans un intranet local. Elles sont classées avec les formulaires à utiliser par services et sont actualisées régulièrement. On trouve également, dans l'intranet, les comptes rendus et relevés de décisions des différentes instances et commissions de l'IUT.
Le service de scolarité a une expertise importante dans le paramétrage et l'utilisation de parcourssup, d'e-candidat (utilisé pour nos licences professionnelles) et d'Apogée. Ces compétences nous mettent en capacité de produire de manière autonome l'ensemble des indicateurs nécessaires au pilotage de l'institut.
Pour la gestion des heures d'enseignement, nous nous appuyons sur un progiciel développé à l'université (SGCE) qui nous donne une visibilité très fine sur les volumes horaires affectés puis certifiés par matière, par formation et par personne.
Nous avons mis en place SCODOC pour la gestion des notes, des absences,… de nos étudiants. Et nous nous appuyons sur AREXIS pour la gestion des relations avec les industriels et des anciens étudiants. Cette plateforme permet également de gérer un livret numérique de l'alternant.

Nous travaillons actuellement sur un nouveau plan de communication piloté par la commission com de l'IUT. En parallèle nous démarrons une action sur la refonte de notre site web. Des actions de communication sont également menées à l'échelle du site Tarbais notamment à l'occasion des journées portes ouvertes synchronisées à l'échelle de l'ensemble des établissements du site. Nous nous appuyons évidemment sur les réseaux sociaux (Facebook, twitter,…) et nos actualités sont relayées par l'UPS et l'UFT.

- Projet d'établissement université / COM. Un contrat d'objectif et de moyens a été établi en 2016. Il vient de faire l'objet d'un avenant pour 2019-2020 avec une partie bilan intermédiaire du COM et un point sur les évolutions des objectifs et moyens à prendre en compte pour les deux années restantes.

b. Capacité à gérer les ressources humaines

La gestion des ressources humaines s'est effectuée dans un contexte difficile au sein de l'université. La dérive de la masse salariale liée au GVT mal anticipée et peu soutenue par l'Etat a conduit l'université à mettre en place un pacte de développement avec pour objectif un retour au niveau de la masse salariale de 2014 et comme conséquences le non renouvellement temporaire de nombreux postes lors de départs à la retraite. Pour atteindre cet objectif, l'université a fixé sur 3 ans des plafonds de masses salariales successifs convergeant vers la cible. Pour l'IUT, la mise en place du nouveau département Génie civil a été prise en compte dans le calcul de la cible. Une dérive de la masse salariale plus faible et un nombre de départs plus important proportionnellement que dans le reste de l'université ont permis néanmoins de faire quelques recrutements.
- Enseignants et enseignants-chercheurs :
Voir annexe 5 pour le détail des mouvements, promotions et CRCT.
En ce qui concerne les formations, on peut souligner la mise en place de formations à l'échelle du site incluant les enseignants de l'ENIT, de l'UPPA sur les nouvelles méthodes pédagogiques.

- BIATSS :
Malgré les besoins importants en enseignants (taux d'encadrement le plus faible de l'université), la direction a fait le choix de titulariser (8 recrutements directs catégorie C, 2 Sauvadet, 3 concours catégorie B et 2 fois un recrutement catégorie A) Biatss dans la période et a entamé une procédure de « CDIsation » pour deux agents supplémentaires.
Nous avons également essayé de délocaliser des formations en mutualisant certaines d'entre elles avec les autres établissements du site (ENIT, UPPA,…). L'IUT s'est

également positionné dans une politique de repyramidage des postes de secrétariat pédagogique (en avance de phase, puisque l'université l'inscrit désormais dans son « Agenda social 2019 »).
Le suivi de carrière des personnels BIATSS est traité par le service RH de l'IUT pour les catégories C. Pour les catégories A et B notre service RH travaille directement avec le ministère ou le rectorat selon le statut.
- Gestion des RH université :
Comme indiqué ci-dessus, l'université a mis en place un plafond de masse salariale annuel pour chaque composante, voté en CA et inscrit dans la lettre de cadrage de la campagne d'emploi. Cela permet une certaine souplesse dans l'organisation et la définition de cette campagne. Néanmoins, celle-ci fait l'objet d'une négociation dans le cadre de dialogues de gestion RH et est actée par le conseil d'IUT et le CA. Au niveau de l'IUT, nous nous appuyons sur les taux d'encadrements relatifs entre les départements d'enseignement pour fixer les priorités des postes à inscrire à la campagne. Nous avons en général la maitrise des profils enseignement. En ce qui concerne les profils recherche, les priorités recherche fixées par les comités de pôles ne sont parfois pas compatibles avec l'activité de recherche qui se développe sur le site. L'éloignement géographique nous conduit à essayer, lorsque cela est possible, de fixer les EC sur Tarbes sur leurs deux activités professionnelles. Nous y arrivons dans certaines disciplines. Le mode de fonctionnement avec plafond de masse salariale nous conduit à établir un prévisionnel sur 3 ans d'évolution de masse salariale avec une réactualisation à chaque déversement. Ce processus nous permet de faire une gestion fine de notre masse salariale Etat en jouant sur la masse salariale des contractuels qui peuvent basculer ou pas sur la masse salariale sur ressources propres. La manière dont nous gérons cette masse salariale Etat, et dont nous arrivons à respecter le plafond, nous crédibilise pour les campagnes à venir.
- Gestion des RH sur ressources propres : Compte tenu du taux d'encadrement, nous avons un budget HCC et vacataires très important. En dehors du cas du démarrage du département GCCD pour lequel nous avons fait appel à des CDD enseignants financés par le FSE, l'essentiel des contrats sont des contrats pour des agents techniques. Là encore l'IUT a essayé de mettre des règles d'évolution de salaires en avance de phase pour les personnels en contrat à durées déterminées ou indéterminées
- Gestion des vacataires : L'étude des dossiers vacataires est effectuée par les services RH de l'IUT. L'université est passée aux ARE en 2012. Une vigilance particulière est apportée pour éviter que l'IUT soit l'employeur principal. Chaque département recherche, propose et pilote ses vacataires. La gestion centralisée des attributions/certifications des heures de cours à effectuer permet de faire des recoupements et d'avoir une vision consolidée des enseignements du vacataire à l'échelle de l'IUT et même de l'université. Les vacataires participent à la vie de leur département avec un droit de vote dans les conseils pour ceux d'entre eux qui font plus de 96h d'enseignement.

c. Capacité à mobiliser des ressources et gérer un budget
- Relation à l'université :
Les directeurs et doyens de composantes sont invités permanents de CS, CFVU, CAC et CA. Les éléments de cadrage budgétaires et RH sont en général auparavant débattus et discutés en CDDC. Cela donne lieu à un débat d'orientation budgétaire annuel qui fixe les éléments de constitution des budgets. L'IUT construit son budget à partir de la dotation subvention pour charge de service public attribuée par l'université (maintenue à la même hauteur depuis 2014) et des recettes propres prévisionnelles hors formation continue et alternance.
Les ressources de FCA générées par l'IUT sont gérées par la MFCA de l'université. Une partie de ces fonds (20%) finance le service MFCA, une autre partie est versée au budget de l'IUT (virement anticipé à la construction du budget, puis VIEX d'ajustement en cours d'année, une fois que le montant exact des ressources est connu), la troisième partie reste gérée par la MFCA pour le compte des responsables

Version 0.0

de formation afin de financer du fonctionnement et de l'investissement pour la formation.

Afin de garantir la qualité de la prévision budgétaire, la Direction des Affaires financières produit en juin un reporting sur les états d'exécution en recettes et en dépenses.

Les modifications budgétaires qui traduisent une augmentation ou une diminution du budget, ou un transfert entre enveloppes (fonctionnement, masse salariale, investissement) sont gérées par la DAF suivant 2 procédures :
Les budgets rectificatifs (juillet et octobre), permettant le rattachement de crédits et la reprogrammation des Opérations Pluriannuelles
Les virements internes (viin) entre centres financiers sur le budget de l'IUT, et les virements externes (viex) entre composantes de l'Université.
Depuis 2016, l'Université a fait le choix de prévoir des échanges de crédits entre composantes au moment de la prévision budgétaire. Ces virements anticipés (VA) permettent une disponibilité anticipée des crédits au budget de l'IUT.
Le principe des virements anticipés entrants et sortants, avec les différents services de l'université, à la construction du budget permettent d'établir un budget prévisionnel de la composante le plus proche possible de la réalité en fin d'année.
Depuis 2019, les dépenses relatives au gros entretien rénovation (GER), sont désormais gérés par la Division du Patrimoine et font l'objet d'un VA « contribution patrimoine ».
Dans le courant de l'année, l'IUT est convié à deux dialogues de gestion, en juin et octobre
Les dialogues de gestion composante – DAF permettent d'affiner et de justifier les choix budgétaires de la composante. Le budget consolidé à l'échelle de l'université est ensuite voté en CA.
Actuellement, dans le cadre de la réorganisation des services support et soutien de l'université, les 2 IUTs de l'Université Paul Sabatier ont entamé un travail d'harmonisation de leurs procédures budgétaires et financières, au sein d'un pôle d'appui technologie.

- Etendue de l'autonomie financière :
Le Directeur est ordonnateur de l'intégralité du BPI.
Le BPI est constitué essentiellement de la SCSP, et des recettes propres : droits d'inscription, taxe d'apprentissage, et une partie des ressources de la formation continue et alternance générée par l'IUT.
Le Budget de l'IUT constitue un CRB.

- Politique interne en matière de budget :
Pour les services (SPIL, COM, Bibli) les budgets de fonctionnement sont établis pour l'année en fonction des consommations non compressibles des années précédentes et des projets pour l'année en cours. Pour les départements, les budgets de fonctionnement sont calculés en fonction d'une règle prenant en compte un certain nombre de critères (type de département tertiaire secondaire, nombre d'étudiants,…) les différents budgets sont actés en conseil de direction et en conseil d'IUT. Les demandes d'investissement émanant des séminaires patrimoines, informatique sont interclassées avec les demandes d'investissement pédagogiques provenant des départements. Le niveau d'investissement dépend du volume de ressources propres dégagées, il fixe le seuil des investissements dans la liste interclassée en codir.
Les ressources propres liées à la TA, aux droits d'inscriptions et aux prestations annexes (AOT, …) sont directement intégrées dans le budget de l'IUT. La part Formation continue qui revient à l'IUT (soit 21.4% du chiffre d'affaire) est également intégrée dans le budget initial. Les 47% qui reviennent aux formations et les 11.6% qui reviennent à la commission FCA pour la solidarité entre formations et projets sont géré par la MFCA de l'Université. Lorsqu'une décision d'investissement est prise pour une partie

Version 0

de ce budget, celle-ci est versée à l'IUT afin que l'investissement réalisé soit affecté à l'IUT et non à la MFCA.

- Évolution des masses budgétaires

Dépenses par Nature	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018
Masse salariale (BPI)	1 200 592	1 142 288	1 195 623	1 260 525	1 295 089
Fonctionnement	870 791	948 930	961 801	905 693	1 018 581
Investissement	419 008	231 676	186 566	232 449	436 768
Total	**2 490 391**	**2 322 894**	**2 343 990**	**2 398 667**	**2 750 438**

Investissement	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018
PPI ou OP	64 580	231 676	401 685	392 574	123 345

Masse salariale état	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018
MS	7 567 611	7 881 463	8 189 612	8 337 141	8 359 675

Recettes principales	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018
dotation SCSP	1 570 279	1 570 279	1 530 463	1 530 463	1 501 217
Taxe d'apprentissage	172 032	270 515	244 120	275 069	248 176
Droits d'inscription	132 065	147 172	147 180	130 544	133 648
Prestations externes	195 209	262 402	239 128	218 554	153 486

Partie 3 : La stratégie à venir, les projets, la pratique d'amélioration continue et les perspectives de l'IUT.

1. La Recherche :

Au niveau de la recherche, la nomination d'un directeur adjoint chargé de la recherche marque une volonté forte de répondre à la problématique de permettre à nos EC d'avoir une perspective de carrière convenable et de préserver un bon niveau d'implication dans le fonctionnement de l'IUT en :

- Réaffirmant le rôle de la Commission Recherche.
- Instaurant un dialogue avec les laboratoires et les comités de pôle en amont des campagnes d'emploi.
- Soutenant & Valorisant la recherche sur le plan local – répondre favorablement aux demandes d'organisation de manifestations à l'IUT
- Faisant de la veille sur appels à projet & aider à la construction des réponses.
- Travaillant à la mise en place d'un modèle adapté aux particularités de la situation des EC SHS (labo dans les 3 universités toulousaines et diversité des sections CNU), visant à la constitution d'axes de recherche locaux.
- Menant une réflexion avec Toulouse pour accompagner la recherche des EC sans équipe locale –
- Organisant une journée « Recherche à l'IUT » pour initier des synergies entre différentes disciplines.
- Favorisant la collaboration Recherche – Pédagogie pour travailler à la réussite des étudiants en particulier Bacs Technologiques
- Mettant en visibilité l'activité de recherche à l'IUT en s'appuyant sur les bases de données qualifiées du pôle Entreprises et sur les collectivités locales.

Version 0

Académie : Toulouse
Université : Toulouse III- Paul Sabatier
IUT : Tarbes

2. La formation et la vie étudiante

Les défis auxquels nous sommes confrontés pour faire réussir tous nos étudiants sont un défi majeur pour l'IUT qui est déjà engagé

- dans la formation des enseignants aux pédagogies actives,
- dans l'aménagement de lieux d'enseignement plus adaptés aux nouvelles générations d'étudiants.

Nous allons renforcer encore ces actions en développant des partenariats locaux avec les établissements supérieurs environnants et les lycées pour du partage de pratiques pédagogiques et pour la mise en place de formations d'enseignants.

Il est prévu d'être un acteur de l'organisation chaque année d'une journée de la pédagogie sur le campus tarbais.

La nomination d'une directrice adjointe à le Formation, d'une chargée de mission « pédagogie » s'appuyant sur une commission pédagogie ont pour but d'amplifier la transformation déjà en cours de l'environnement pédagogique de nos formations.

Les actions prévues dès 2019-2020 sont :

- L'organisation de cafés pédagogiques en collaboration avec les établissements du site
- L'organisation d'une journée pédagogie à l'IUT ouverte à tous les acteurs locaux
- Des actions de formation à la numérisation des cours
- Une réflexion sur les espaces de formation

Version 09

Académie : Toulouse
Université : Toulouse III- Paul Sabatier
IUT : Tarbes

PAGE DES VISAS ET SIGNATURES :

A , le

Le directeur/ la directrice de l'IUT,

A été présenté au Conseil de l'IUT le : (date à indiquer)

A , le

Le/La président(e) du Conseil de l'IUT,

A été présenté à la CFVU ou au CAC le (date à indiquer) :

A été présenté au Conseil d'Administration le (date à indiquer) :

A , le

Le/La président(e) de l'université,

Version 09

Académie : Toulouse
Université : Toulouse III- Paul Sabatier
IUT : Tarbes

ANNEXES

Annexe 1 - Glossaire....2
Annexe 2 - Courrier présidente CNU....5
Annexe 3 - Liste des activités sportives proposées à nos étudiants....8
Annexe 4 - lettre de mission d'un animateur campus universitaire....9
Annexe 5 - Recrutement, évolution de carrière et aménagement pour des enseignants et enseignants-chercheurs....10
Annexe 6 - Relations internationales DUT et LP....11

Académie : Toulouse
Université : Toulouse III- Paul Sabatier
IUT : Tarbes

Annexe 1 - Glossaire

ABIUT	
ACD	Assemblée des chefs de départements
ACSADIUT	Association des Chefs de Services Administratifs d'IUT
ADIUT	Association des Directeurs d'IUT
AD'OCC	Agence de développement économique d'Occitanie
AENES	Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
ANPAA65,	Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie
AOT	Autorisation d'Occupation Temporaire
APOGEE	
ARIUT	Association Régionale des IUT
ARS	Agence Régionale de Santé
ASRESRO	Assemblée des Sites de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche d'Occitanie
BIATSS	Personnel Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé
BIC	
BPI	Budget Propre Intégré
CA	Conseil d'administration (de l'université)
CAC	Conseil Académique
CAGRI	Chambre d'AGRIculture
CASA65,	Centre d'Accueil et de Soins des Addictions 65
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CCN	Commission Consultative Nationale
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CFA	Centre de Formation des Apprentis
CFVU	Commission Formation et Vie Universitaire
CMA	Chambre des Métiers et de l'Artisanat
CNU	
COMUE	COMmunauté d'Universités et Établissements
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPER	Contrat de Plan Etat Région
CRCT	Congés pour Recherches ou Conversions Thématiques
CRELAM	
CROUS	Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
CS	Conseil Scientifique
CUTP	Centre Universitaire Tarbes Pyrénées
DAC	Directeur Administratif de Composante
DAF	Direction des Affaires Financières
DU PFST	
DUT	
EC	Enseignant-Chercheur
EMPMO	
ENIT	Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tarbes
ESPE	Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education
ESR	Enseignement Supérieur et Recherche
ETP	Equivalent Temps Plein
FCA	Formation Continue et Alternance

Académie : Toulouse
Université : Toulouse III- Paul Sabatier
IUT : Tarbes

FEDER	
FI	Formation Initiale
FLV	Formation tout au Long de la Vie
FSE	Fond Social Européen
GCCD	
GVT	Glissement Vieillesse Technicité
HCC	
IDEX	
IFSI	
INPT	
ITRF	Ingénieurs, Techniciens de Recherche et de Formation
IUT	
JPO	Journées Portes Ouvertes
LaTep	
LCA	
LGP	
MDA65	Maison des adolescents 65
MFCA	Mission Formation Continue et Alternance
MMI	Métiers du Multimédia et de l'Internet
MOOC	
Moodle	
OMP	Observatoire Midi-Pyrénées
PCAM	
PME	
PRDF	
PRES	
PRISSME	
SCAS	
SCODOC	
SGCE	
SIFAC	Logiciel de comptabilité
SIMPPS	
SPIL	Service Patrimoine Immobilier et Logistique
SPOC	
SRESRI	
STEP	Consortium STudent Entrepreneur Pyrénées
SYRIUS	
TA	Taxe d'Apprentissage
TICE	
TLP	Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées
UFT	Université Fédérale de Toulouse
UNPIUT	
UPPA	Université de Pau et des Pays de l'Adour
UPS	Université Paul Sabatier
UT2J	Université Toulouse Jean Jaurès
UT3	Université Toulouse 3
VAE	Validation des Acquis de l'expérience

Académie : Toulouse
Université : Toulouse III- Paul Sabatier
IUT : Tarbes

Académie : Toulouse
Université : Toulouse III- Paul Sabatier
IUT : Tarbes

Annexe 2 - Courrier présidente CNU

Direction

Secrétariat de Direction

Affaire suivie par
Melissa Perazzi
05 62 44 42 02
secdir@iut-tarbes.fr

Références
D025/JNF/MP

A l'attention de
Mme Christine GANGLOFF-ZIEGLER
Université de Haute Alsace
2, rue des frères Lumière
68093 MULHOUSE CEDEX

Tarbes, le 10 février 2016

Madame la présidente,

Suite à notre entretien téléphonique concernant le rapport d'évaluation de l'IUT de Tarbes par la CCN, voici les inexactitudes que j'ai relevées et les compléments d'information que je souhaite apporter :

(Je tiens à préciser que tous les points cités concernent le département Génie Civil Construction Durable, dont la première promotion est arrivée en septembre 2014)

Chapitre 7 : Politique immobilière :

« Discussions en cours pour la construction d'un bâtiment pour le département GCCD, actuellement squatte des m², obligé d'envoyer ses étudiants à Toulouse pour des travaux pratiques (à leurs frais !!!) »

Au moment de la visite des évaluateurs, la construction du bâtiment était actée, le dossier d'expertise envoyé et validé par la région et le rectorat. Cette construction bénéficie d'un financement CPER de 11M€. La discussion à ce moment-là portait sur le lieu d'implantation du bâtiment (soit en visibilité à l'entrée du site universitaire, soit sur le terrain de l'IUT accolé aux bâtiments actuels). Pour l'année 2014-2015, nous avons mobilisé les autres départements de l'IUT pour mettre à disposition des salles de TD, et de TP pour les enseignements de génie civil. Nous avons également organisé 6 journées de TP sur du matériel spécifique à l'IUT de Toulouse pour lesquelles nous avons affrété un bus entièrement pris en charge par l'IUT. Ces déplacements n'ont plus été nécessaires à partir du S2, puisque nous avons obtenu le prêt gracieux d'une halle technique à proximité de l'IUT, dans laquelle nous avons mobilisé en avance de phase une partie du 1M€ obtenu dans le cadre du CPER pour les équipements.

En résumé, au moment de la visite d'évaluation, le bâtiment était validé, nous avions mis en place les salles nécessaires à la tenue des enseignements, et les quelques TP qui la première année s'effectuaient sur Toulouse (à nos frais !!!) se déroulent désormais à Tarbes.

Synthèse de l'expertise :

IUT de Tarbes
Université Toulouse III - Paul Sabatier
1, rue Lautréamont – CS 41624
65016Tarbes

www.iut-tarbes.fr

Académie : Toulouse
Université : Toulouse III- Paul Sabatier
IUT : Tarbes

Direction

Secrétariat de Direction

Affaire suivie par
Melissa Perazzi
05 62 44 42 02
secdir@iut-tarbes.fr

Références
D025/JNF/MP

« Ouverture du Dept. GCCD dans des conditions « acrobatique » demandé par les acteurs locaux »

L'ouverture du département GCCD n'est en aucun cas une initiative des acteurs locaux. Il est le fruit d'une réflexion interne à l'IUT qui a eu lieu en 2010 sur son développement possible. Nous avons ensuite consulté la branche professionnelle concernée, fait un tour de France des IUT GCCD existants pour construire ce projet et enfin convaincre les acteurs locaux de la pertinence du projet. Les conditions d'ouverture "acrobatiques" me laissent sans voix : une ouverture tardive dans APB liée à la date d'habilitation, 950 candidats pour 52 places, une mobilisation de tous les départements de l'IUT pour accueillir la promotion, un soutien de la Région, du Conseil Départemental, de la Communauté d'Agglomérations pour avancer l'acquisition du matériel, l'appui de l'IUT de Toulouse pour nous donner l'accès à son matériel, etc.

Synthèse de l'expertise :

« La création d'un nouveau département GCCD sans moyen, sans locaux et devant faire une partie des TP à Toulouse (160Km !) »

Appréciations et recommandations de la CCN-IUT :

« Le fait d'imposer aux étudiants d'aller faire des TP à Toulouse pour le département GCCD qui n'a ni locaux, ni équipements, ni RH dédiés, n'est pas acceptable. »

C'est totalement incompréhensible.

Les moyens :

- 11M€ CPER pour la construction d'un bâtiment dédié ;
- 1M€ pour les équipements (avec une partie utilisée en avance de phase pour équiper une halle technique) ;
- 55 000€ versés par le ministère pour couvrir les frais de fonctionnement de la première année ;
- 350 000€ d'accord de financement FSE sur 3 ans obtenu avec l'appui de l'université ;
- 25 000€ apporté par le Conseil Départemental et la Communauté d'Agglomération, pour équiper une salle informatique pour le démarrage.

Les locaux réservés en attendant le bâtiment dédié:

- une halle technique de 150 m² mise à disposition par le lycée Sixte Vignon à Tarbes ;
- une salle de TD et une salle informatique mises à disposition par le lycée Lautréamont ;
- deux salles de TD dans les locaux de l'observatoire Midi-Pyrénées (Université Paul Sabatier site de Tarbes) ;

IUT de Tarbes
Université Toulouse III - Paul Sabatier
1, rue Lautréamont – CS 41624
65016Tarbes

www.iut-tarbes.fr

Académie : Toulouse
Université : Toulouse III- Paul Sabatier
IUT : Tarbes

Direction

Secrétariat de Direction

Affaire suivie par
Melissa Perazzi
05 62 44 42 02
secdir@iut-tarbes.fr

Références
D025/JNF/MP

- deux salles informatiques dans le centre de ressources en langue mutualisé de l'IUT.

A cela s'ajoute l'accès à une partie des salles (Amphi, TD, TP) de l'IUT, selon disponibilité.

Les RH:

- 2 postes attribués par l'Université (campagne des 1000 postes) ;
- 2 postes redéployés en interne ;
- 1 poste BIATSS détaché par le Conseil Départemental ;
- 1 ATER financé par la Région ;
- 3 contractuels (2 enseignants + 1 technicien) sur budget propre IUT.

Soit 9 postes au moment de la visite des évaluateurs.

En résumé le rapport fait apparaître un projet initié par les politiques, démarré dans des conditions exécrables, sans moyens sans RH et sans "pilotage".

En réalité, c'est un projet stratégique initié par l'IUT qui bénéficie de moyens financiers et humains exceptionnels compte tenu de la situation générale, dont je vous laisse apprécier le pilotage et qui était perçu, par l'ensemble des partenaires institutionnels et universitaires, comme un succès indiscutable.

J'imagine que vous mesurez l'effet induit par ce rapport auprès de notre IUT, de notre université, de nos partenaires qui le soutiennent et du ministère qui l'a validé.

Compte tenu de ces éléments, pourriez-vous vous rapprocher du ministère pour suspendre la diffusion ou le téléchargement de ce rapport en attendant une version définitive à l'issue de la prochaine CCN.

Je vous propose de vous rencontrer si vous l'estimez nécessaire afin d'échanger sur ces points.

Veuillez agréer, Madame la présidente, mes salutations distinguées.

Jean-Noël Félices
Directeur de l'IUT de Tarbes

IUT de Tarbes
Université Toulouse III - Paul Sabatier
1, rue Lautréamont – CS 41624
65016Tarbes

www.iut-tarbes.fr

Académie : Toulouse
Université : Toulouse III- Paul Sabatier
IUT : Tarbes

Annexe 3 - Liste des activités sportives proposées à nos étudiants

En salle sport individuel

ESCALADE : Du lundi au jeudi soir 18h30 à 21h30
BADMINTON : Jeudi soir 18h30 à 21h30
FITNESS : Mercredi et Jeudi 18h30 à 20h30
DANSE : Lundi soir 18h30 à 20h30
BOXE ANGLAISE : Mardi soir 18h30 à 20h30
SELF DEFENSE : Jeudi a-m de 14h00 à 16h00
MUSCULATION : Du lundi au jeudi soir 18h30 à 21h30
TENNIS : Mercredi 19h00 à 22h00, Jeudi 19h00 à 21h00,
SQUASH : Jeudi de 14h00 à 18h00
NATATION : Mardi soir 19h00 à 20h00

En salle sport co

HAND BALL : Lundi soir 18h30 à 21h30
VOLLEY BALL : Mardi soir 18h30 à 21h30
BASKET BALL : Mardi soir 18h30 à 21h30

En extérieur sport individuel

SKI : Cours Débutants : le jeudi 12h30 à 19h00
RANDONNEE ALPINE
Découverte : le jeudi 12h30 à 19h00
Perfectionnement : Le Samedi de 7h00 à 18h00 + RAID 3 jours
GOLF : le jeudi 14h00 à 16h00
VTT : le jeudi 12h30 à 19h00

En extérieur sport co

RUGBY : Lundi de 19h00 à 21h00, Jeudi de 14h00 à16h00
FOOT : Lundi de 19h00 à 21h00, Jeudi de 14h00 à16h00

Académie : Toulouse
Université : Toulouse III- Paul Sabatier
IUT : Tarbes

Annexe 4 - lettre de mission d'un animateur campus universitaire

Université Fédérale
Toulouse Midi-Pyrénées

Lettre de mission

« animation des campus universitaires »

Initiée en 2012, la coordination des campus universitaires de proximité est portée par la Communauté d'Universités et Etablissements (COMUE) de Toulouse Midi-Pyrénées. Elle accompagne le partage et la co-construction des dynamiques territoriales dans les dix villes moyennes qui rayonnent autour de la métropole toulousaine : Albi, Auch, Cahors, Castres-Mazamet, Figeac, Foix, Millau-St Afrique, Montauban, Rodez et Tarbes.

Objectif

L'action publique en matière d'accès à l'enseignement supérieur et à la recherche de tous les publics du territoire se caractérise par la multiplicité des acteurs en présence. Ainsi, la mise en réseau, le partage et la valorisation des bonnes pratiques constituent le cœur de la mission d'animation des campus de proximité.

Missions principales

L'animation d'un campus universitaire consiste à :

- Etablir et garantir les relations fluides et de qualité avec les établissements pour que des liens s'opèrent ;
- Veiller à la dynamique locale et être force de proposition pour concourir à l'émergence de projets pilotés par les acteurs de l'enseignement supérieur du campus, y compris les lycées porteurs d'une offre d'enseignement supérieur. Il peut s'agir par exemple d'actions relevant du Schéma d'Amélioration de la Vie Etudiante (SAVE), des cordées de la réussite, de la culture scientifique, ...
- Assurer une liaison opérationnelle avec l'UFTMiP (DRSU) :
  - Ascendante : sur les éventuels besoins/demandes émanant des acteurs du site (relai des actions locales) ;
  - Descendante : en donnant de la visibilité aux actions de l'UFTMiP auprès de la communauté académique et des partenaires institutionnels (promotion de dispositifs) ;
- Assister aux réunions du réseau des animateurs de campus piloté par l'UFTMiP et contribuer aux échanges d'expériences ;
- Se positionner à l'interface des partenaires institutionnels (collectivités territoriales et acteurs socio-économiques) en :
  - Co-animant le comité opérationnel de site et en participant au comité de pilotage ;
  - Participant à l'Assemblée des sites universitaires d'Occitanie, co-présidée par les deux COMUE et la Région.

Durée de la mission

Cette fonction a vocation à être exercée durant la durée du contrat quinquennal restant à couvrir, soit jusqu'en 2020.

Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées
41, allées Jules Guesde - CS 61321 - 31013 Toulouse CEDEX 6 - Tél. : 05 61 14 80 10 - Courriel : contact@univ-toulouse.fr
www.univ-toulouse.fr

Académie : Toulouse
Université : Toulouse III- Paul Sabatier
IUT : Tarbes

Annexe 5 - Recrutement, évolution de carrière et aménagement pour des enseignants et enseignants-chercheurs

Mouvements

		2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Départs	2 degrés	2	2	0	1	4
	EC	0	0	1	5	1
Arrivées	2 degrés	2	3	3	0	1
	EC	2	1	0	1	3

Formations suivies en volume d'heures

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Enseignants	89 h	20 h	43 h	37.5 h	7 (en cours)

CRCT

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Enseignants	192h		192h	288h	192h

Promotions EC

	2014	2015	2016	2017	2018
CN➔HC			1	2	2
HC➔CE			1		2

Promotions 2 degrés

	2014	2015	2016	2017	2018
CN➔HC		1	2	2	1
HC➔CE				7	2

Académie : Toulouse
Université : Toulouse III- Paul Sabatier
IUT : Tarbes

Annexe 6 - Relations internationales DUT et LP

En stage à l'étranger

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
GCCD	0	0	0	0	0
GEA	1	1	10	2	1
GEII	2	4	2	3	5
GMP	1	4	0	0	1
MMI	2	2	1	2	1
TC	2	8	10	2	4
Total	**8**	**19**	**23**	**9**	**12**

Mobilité sortante

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
GCCD	0	0	1	1	1
GEA	6	15	5	23	21
GEII	2	3	1	1	0
GMP	0	0	4	6	2
MMI	7	6	10	10	9
TC	6	15	19	11	31
Total	**21**	**39**	**41**	**52**	**64**

Mobilité entrante

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
GCCD	0	0	3	5	2
GEA	10	5	4	11	11
GEII	15	13	14	13	11
GMP	14	15	11	7	3
MMI	1	2	5	6	4
TC	5	7	4	7	3
Total	**45**	**43**	**41**	**49**	**34**

Certification (CLES 1)

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
GCCD	0	3	0	0	4
GEA	26	26	53	13	8
GEII	6	16	13	5	3
GMP	0	31	26	8	5
MMI	10	9	12	9	4
TC	33	39	24	32	28
Total	**75**	**124**	**128**	**67**	**52**

Effectifs DU PFST

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
DUPFST P1	18	13	11	10	14
DUPFST P2	0	0	5	0	0